Saint Marc SUR-RICHELIEU

La force du courant, l'esprit de la terre

Offre d'emploi

Surveillant de la patinoire extérieure

Saison hivernale 2026-2027

La Municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu est à la recherche d'une personne responsable, autonome et fiable afin d'assurer l'ouverture, la fermeture et la surveillance de la patinoire municipale et de son chalet de services, situés au Parc André-R.-Noël, durant la saison hivernale 2026-2027.

Description du poste

Sous la supervision du directeur du service de l'urbanisme et des travaux publics, la personne retenue sera responsable de :

- Ouvrir le chalet de la patinoire les fins de semaine;
- Fermer le chalet tous les soirs;
- Effectuer une surveillance générale des lieux au besoin;
- Veiller à la propreté du chalet et des terrains environnants;
- Ramasser les déchets et vider les poubelles;
- Réapprovisionner le papier à mains et le papier hygiénique au besoin;
- Rentrer les pelles et le matériel dans le chalet à la fermeture;
- Éteindre les lumières et s'assurer que les lieux sont sécurisés avant de quitter;
- Signaler rapidement tout bris ou toute situation problématique.

Horaire de travail

La personne retenue devra :

- Assurer l'ouverture du chalet de la patinoire les **samedis et dimanches à 10 h au plus tard**;
- Assurer la fermeture du chalet **tous les jours de la semaine à 22 h**;
- Effectuer les tâches d'entretien et de vérification lors de chaque visite.

Durée de l'emploi

- Saison hivernale 2026-2027, de l'ouverture de la patinoire à sa fermeture.
- L'embauche est prévue dès l'ouverture de la patinoire au courant du mois de décembre.

Profil recherché

- Être fiable, ponctuel et autonome;
- Être courtois avec la clientèle ;
- Démontrer un bon sens des responsabilités;
- Être disponible les soirs et les fins de semaine;
- Être disponible durant le congé des fêtes du 24 décembre 2026 au 2 janvier 2026 entre 10 h et 22 h (à l'exception du 24, 25, 31 décembre et 1er janvier entre 10 h et 15 h);
- Posséder des patins, être habile et agile sur la glace;
- Avoir à cœur la sécurité et la propreté des installations municipales.

Conditions de travail

- Rémunération de 16,60 $ par déplacement effectué (aller-retour) ;
- Formation et accompagnement fournis au besoin;
- Couverture par le régime d'assurance contre les accidents du travail applicable.

Pour postuler

Les personnes intéressées sont invitées à transmettre leur candidature et CV à M. Sofiane Fiala, Directeur du service de l'urbanisme et des travaux publics, au plus tard le 4 décembre 2026 à 16 h aux adresses suivantes:

- **Municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu**
  102, rue de la Fabrique
  Saint-Marc-sur-Richelieu (Québec) J0L 2E0
- Courriel : urbanisme@smsr.quebec